

# La Gazette Riolienne

Informations municipales

avril 2018

## EDITO du MAIRE

### VIE MUNICIPALE

- Travaux 2017
- Au revoir et merci Noëlyne
- Pass Permis Citoyen
- Bonne nouvelle pour notre école
- Cantine municipale
- Médailles du travail
- La brocante
- Colis de Noël - Arbre de Noël
- Association des parents d'élèves

### CULTURE & LOISIRS

- La compagnie d'arc de Rieux
- Médaille sportive - jeune Riolienne
- Les parcours du coeur
- La bibliothèque municipale

### HISTOIRE

- Au fil du temps pour...

### INFOS PRATIQUES

- Relais Assistantes Maternelles
- La crèche familiale recrute
- Halte Garderie "Les Marsu'piots"
- Centre de loisirs pour les jeunes
- Un point relais à Rieux - bar tabac
- Le Chèque Energie
- Location de la salle des fêtes
- Tarification 2018 - ordures ménagères
- Collecte des déchets verts
- Démarches administratives
- Assurance maladie
- Service portage repas (CCPOH)



Chers habitants,

C'est avec plaisir que nous vous adressons la Gazette Riolienne. Celle-ci paraît avec retard, dû à divers dossiers importants à gérer d'urgence ainsi que la période de neige qui, cet hiver, a perturbé notre quotidien.

Vous trouverez ci-après les réalisations, actions 2017 ainsi que les projets 2018.

Vous souhaitant bonne lecture, nous vous assurons de nos sentiments dévoués.

Pour le Conseil Municipal, votre Maire,  
**Denise SCHROBILTGEN**

## Travaux 2017

- Travaux de mise aux normes sécurité à l'école et à la cantine : tableau électrique, portes coupe-feu... \*
- Installation d'un nouveau dispositif « alarme » dans les bâtiments communaux (école, mairie, salle des fêtes, salle multifonctions, service technique) \*
- Mise en enrobé « trottoirs » rue du Rhône
- Mise en place d'une glissière, rue de Cinqueux, suite à un accident dont l'auteur s'est enfui
- Acquisition de deux radars pédagogiques
- Sécurité : mise en place de 16 caméras de vidéo-protection \*
- Travaux de restauration et de rénovation pour la conservation des vitraux de l'église \*
- Elaboration du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U)
- Plantations diverses pour la mise en valeur des massifs (plantes vivaces)
- Achat d'une tondeuse
- Mise en peinture des sanitaires pour les classes de maternelles

**Total des dépenses (travaux et investissements ci-dessus): 137 553, 37 € TTC**

**Total des subventions : 33 900,00 €**

*\* Ces dossiers sont subventionnés par la Conseil Départemental que nous remercions*

## Avancée des dossiers 2017-2018

- Plan Local d'Urbanisme : Douze après-midis de réunions de travail en 2016-2017. Une étude environnementale doit être réalisée prochainement, avant l'arrêt du PLU par le Conseil Municipal et la consultation officielle des différents services de l'Etat
- Projet de lotissement « Les Crêtes Boisées » : le Permis d'Aménager pour la création de lots à bâtir a été obtenu.
- Recherche de maintien et d'accessibilité des services médicaux et paramédicaux
- Action pour la réouverture d'une classe dans notre école : élargissement de la cantine scolaire aux petits de SE1 (3 ans) et maintien des menus de substitution pour les enfants ne mangeant pas de porc
- Aménagement du préau scolaire pour le rangement des nombreux mobiliers et jeux éducatifs
- Dossier de demande de subvention pour l'installation d'un système performant de chauffage pour économie d'énergie dans le groupe scolaire
- Installation d'ampoules plus économiques au niveau de l'éclairage public (2<sup>ème</sup> tranche)
- Réalisation en cours du site Internet de la Commune
- Interventions du Conseil Départemental pour deux réparations au souterrain menant à la gare
- Actions et démarches pour conserver les horaires d'ouverture du bureau de poste communal
- Travaux de mise en conformité assainissement rues Jean Mauguet et Jean Carette

## **Projet d'aménagement "Les Crêtes Boisées "**

Pour faciliter l'accès à la propriété à de nombreuses personnes intéressées par Rieux, pour sa situation et son site verdoyant, et afin de pérenniser l'école et dynamiser les services de proximité, le Conseil Municipal a délibéré pour la réalisation d'un projet d'aménagement appelé « les Crêtes Boisées », en prolongement du lotissement « Les Coteaux », sur une surface de presque trois hectares.

L'OPAC de l'Oise, à qui ce projet a été confié, va ainsi réaliser, en partenariat avec la Mairie, une opération d'aménagement au lieu-dit « les Rétaux », rue Marius Ducroq.

Il s'agit de créer un lotissement qui accueillera une trentaine de lots à bâtir de dimensions variées correspondant aux envies et besoins de chacun. Dans le cadre du projet, il est également prévu de recréer les cheminements piétons. La prairie en amont vers les crêtes boisées sera aménagée en espace de détente (prairie naturelle, bosquets et bancs) sur 12 000 m<sup>2</sup> environ.

Une vingtaine de ces lots à bâtir seront libres de constructeurs. Les autres lots, répartis sur 3 secteurs, seront quant à eux confiés à un même constructeur : on parle alors de lots à bâtir « maîtrisés ». Ce constructeur concevra des maisons en accord avec la mairie, conférant une meilleure maîtrise architecturale du projet. Dès leur achat, les acquéreurs ont une vision de l'ensemble des constructions.

Le calendrier prévisionnel de l'opération laisse entrevoir le démarrage des travaux de viabilisation et le lancement de la commercialisation des lots en fin d'année 2018 et début de l'année 2019. A la demande de la Municipalité, priorité sera donnée aux habitants de Rieux : les personnes intéressées par l'acquisition d'un terrain et qui se seront manifestées auprès de la mairie seront contactés avant le lancement de la publicité.

Les lots à bâtir, libres de constructeur, auront une surface comprise entre 530 et 700m<sup>2</sup>.

Les lots à bâtir « maîtrisés » auront une surface d'environ 450 et 500 m<sup>2</sup>, ce qui permettra à différents budgets d'acquérir une parcelle, et de ce fait, favoriser la diversité.

Il est rappelé que le projet ne comprend aucun logement social. En effet, on compte déjà 99 logements sociaux sur la Commune de Rieux (75 appartements, 8 pavillons Place Claude Monet dont 2 acquis par les locataires et 16 pavillons Seniors Services rue de l'Avenir), permettant de donner des locations à un prix abordable à toutes les générations (jeunes, familles, personnes âgées).

### **Le projet des "Crêtes Boisées" est une opération destinée à l'accès à la propriété.**

*Définition d'un lot à bâtir : un lot à bâtir est une parcelle donnant sur une rue et desservie par tous les réseaux (assainissement, eau potable, électricité, etc...). Ce lot est destiné à accueillir une construction.*

*Définition d'un lot à bâtir libre de constructeurs : l'acquéreur d'un lot à bâtir libre de constructeur peut choisir l'entreprise de son choix pour construire sa maison.*

*Définition d'un lot à bâtir " maîtrisé " : l'entreprise en charge de la construction est identifiée.*

## **Travaux sur réseau assainissement de RIEUX**

Des travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement collectif du SIE de Cinqueux vont être réalisés prochainement sur la Commune de Rieux . Les travaux prévus pour la commune de Rieux sont les suivants :

### **Rue de la Vanne** (près du Jeu d'Arc)

Mise en place d'une installation de traitement de l'H2S sur le poste de refoulement. L'H2S (sulfure d'hydrogène) est un composé chimique constitué de soufre et d'hydrogène qui endommage les canalisations et présente un danger pour les exploitants.

### **Rue Jean Mauguet, rue Jean Carette**

Chemisage de 333 ml de canalisation du réseau. Ce procédé est une technique de réhabilitation des réseaux sans ouverture de la chaussée en intervenant par les tampons d'assainissement et en injectant des résines d'étanchéité sur les parois des collecteurs.

**Rue Marius Ducroq** : Déconnexion d'un réseau d'eau pluviale du réseau d'eau usée.

**Autres travaux** : Chemisage de 22 branchements. Réhabilitation de 16 regards de visite.

Ces travaux vont occasionner des restrictions de circulation impactant la rue Jean Carette et la rue Jean Mauguet.

Des déviations seront mises en place par les services départementaux.

## Au revoir et merci Noëlyne, bienvenue à Marie-Christine

C'est la fin d'une époque. Le 1<sup>er</sup> avril prochain, Noëlyne Lecompte, directrice générale des services à la mairie, prendra une retraite bien méritée, après plus de 14 ans au service de la commune et de ses habitants.

C'est en effet en août 2004 qu'elle a pris ses fonctions, diverses et essentielles, de chef d'orchestre des services municipaux, travaillant en bonne harmonie et d'une façon très efficace avec ses deux collègues, Marie-Agnès Fernandes et Anne Tampère.

En plus d'offrir, avec elles, un accueil de qualité aux Rioliens, élus ou habitants, elle a géré avec *maestria* l'organisation du budget, la supervision de l'école et de la cantine, le bon fonctionnement administratif et celui du personnel communal, ou encore les relations avec la CCPOH ; sans oublier le rôle important qu'elle remplissait dans la tenue des élections et des dossiers importants.

Très présente auprès du Maire, elle a donné sans compter de son temps et de son énergie pour les réunions et les séances du Conseil Municipal, restant parfois très tard. La rigueur de son travail a toujours été reconnue et saluée par chacun, habitant ou non de la commune, et ses avis étaient toujours les bienvenus.

C'est à cette travailleuse indispensable que succède Marie-Christine Berçot, qui assurera la comptabilité et œuvrera en égale collaboration avec Marie-Agnès et Anne, fidèles à leur poste, à la grande satisfaction de tous.

## Vif succès du Pass Permis Citoyen à Rieux

Depuis juillet 2015, le Conseil Départemental de l'Oise a mis en place une aide de 600 € destinée aux jeunes de 18 à 19 ans qui souhaitent passer le permis de conduire. En échange, ils s'engagent à effectuer 70 heures au service d'une collectivité ou d'une association.



**14 jeunes Rioliens ont déjà contribué à ce dispositif**, en apportant leur aide à la Bibliothèque Municipale, à la cantine, aux espaces verts et autres différentes tâches. Ces bénévoles ont apprécié cette expérience, qui a renforcé leur esprit citoyen et créé du lien social.

Pour être admis au dispositif **Pass Permis Citoyen**, il faut :

- être âgé de 18 à 19 ans révolus (veille de la date anniversaire des 20 ans) à la date de dépôt du dossier de candidature,
- être domicilié dans l'Oise (hors résidence universitaire),
- passer son permis de conduire (permis B) pour la première fois,
- être inscrit ou non dans une auto-école, titulaires ou non du code,
- ne pas être bénéficiaire d'autres aides au permis de même nature.

Il vous appartient d'adresser un courrier à la Mairie ou autre structure de votre choix, pour arrêter les modalités (lieu, calendrier, mission) avant le dépôt de votre candidature auprès du Conseil Départemental de l'Oise.

**Renseignements à la Mairie au 03.44.70.72.72 ou sur le site [www.oise.fr](http://www.oise.fr)**

## **Bonne nouvelle pour notre école**

Nous avons appris la bonne nouvelle par courrier provenant du Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale de l'Oise.

Après étude des travaux menés par les inspecteurs auprès des écoles, il a été procédé à une adaptation du réseau scolaire de l'Oise, ce qui engendre pour notre école **une réouverture de classe à la rentrée 2018-2019**.

Après une rentrée scolaire difficile suite à la fermeture de classe et au départ d'une enseignante, cette nouvelle est accueillie avec grande satisfaction, car nécessaire au bien-être des enfants et à la qualité de l'enseignement.

Merci à Maxime Minot notre député pour son soutien et interventions pour notre école.



## **Cantine municipale**



Depuis septembre 1997, la cantine municipale de Rieux a été ouverte pour les enfants de la classe enfantine SE3, et des classes de CP à CM2.

Elle est située dans une partie de la salle des fêtes, le service et l'animation après-cantine ont lieu chaque jour entre 11 heures 30 et 13 heures 20.

En 2008, un projet d'ouverture pour la restauration scolaire a été envisagé pour les enfants de la classe de SE2 afin que les parents qui travaillent puissent confier leurs enfants tranquillement.

En 2017, considérant le besoin des familles, le Conseil Municipal a envisagé et étudié l'élargissement de l'accueil des enfants de la classe de SE1 à la cantine. Depuis la rentrée de septembre 2017, la réorganisation du service et du personnel a permis à nos jeunes enfants de la classe de SE1 de bénéficier du restaurant scolaire. Le prix de la cantine par enfant est de 5,00 €, comprenant repas et surveillance-animation de 11h30 à 13h20.

Le repas du midi est scindé en deux services. Les petits (de SE1 au CP déjeunent entre 11h30 et 12h15) et les grands (du CE1 au CM2 déjeunent entre 12h15 et 13h00). Cela permet aux agents de service de pouvoir mieux aider les "petits", notamment pour leur couper leur viande.....

Les enfants inscrits au service cantine sont placés sous la responsabilité du personnel communal qui assure le service, la surveillance, veille à la sécurité et au bon déroulement du repas.

Au delà de la satisfaction des besoins nutritionnels, le repas est l'occasion d'éduquer le goût de chacun. Des animations telles que "la semaine du goût", ainsi que des repas à thème peuvent être proposés.

Les nouveaux parents souhaitant inscrire leur(s) enfant(s) doivent faire la démarche pour retirer un dossier d'inscription auprès de la mairie.

## **RAPPEL de l'Article 8 du règlement intérieur : Attitude des enfants et discipline (extrait)**

*"Afin que le repas demeure un temps de calme et de convivialité, les enfants devront respecter des règles ordinaires de bonne conduite et de vie en collectivité : ne pas crier, ne pas se déplacer sans raison, être respectueux envers leurs camarades, le personnel de service et de surveillance, respecter le matériel mis à disposition (couverts, chaises...), ne pas jouer avec la nourriture.*

*Pour tout manquement répété à la discipline, les parents seront avertis. Si aucune amélioration n'est constatée, une décision d'exclusion temporaire ou définitive pourra être prise par le Maire à l'encontre de l'enfant concerné."*

## Remise des diplômes de médailles d'Honneur du Travail

Samedi 11 novembre 2017 les médaillés du travail, promotions du 1er janvier et 14 juillet 2017 ont été invités à se rendre à la salle multifonctions pour être récompensés de leur ancienneté de service et leurs qualités de fonction au sein de leur entreprise.

*Les récipiendaires étaient :*

### Médaille ARGENT (20 années de services)

- Mme Mylène LARSONNIER - Technicienne supérieure PPS, AIR France – ROISSY CHARLES DE GAULLE
- Monsieur Jean-Jacques DAGNIAUX - Technicien d'exploitation, ROBERT FRET – LE THILLAY
- Monsieur Nasser ZEMRAK - Technicien Agent de Maîtrise – ARKEMA- VILLERS SAINT PAUL

### Médaille VERMEIL (30 années de services)

- Madame Josiane MAZET - Employée de banque, BNP PARIBAS - PANTIN

### Médaille OR (35 années de services)

- Madame Karima EL MAGHILI - Contrôleur interne, AUCHAN-VILLENEUVE D'ASCQ
- Madame Véronique WIART - Souscripteur, AWP HEALTH AND LIFE - COURBEVOIE
- Monsieur Eddie DJAZIRI - Pilote d'exploitation, ATOS INFOGERANCE – BEZONS
- Monsieur Bruno ROBINE - Technicien PPS, AIR France – LE MESNIL AMELOT

### Médaille GRAND OR (40 années de services)

- Monsieur Thierry HAUSSAIRE - Ingénieur cadre, PSA PEUGEOT CITROEN – POISSY
- Monsieur Hervé LEROY - Second de cuisine, SOGERES – BOULOGNE BILLANCOURT

De chaleureuses félicitations ont été adressées aux heureux diplômés.

Un pot convivial a conclu agréablement cette matinée.

## Une belle brocante....

Il régnait une belle ambiance dimanche 1er octobre 2017 à l'occasion de la 27ème brocante organisée par la Municipalité et le Comité des Fêtes.



La plupart des exposants attendait le bulletin météo qui a été plutôt déterminant pour déballer leurs trésors.

Les nombreux visiteurs n'avaient que l'embarras du choix..... La restauration rapide et la buvette préparées par les membres du Comité des Fêtes ont très bien fonctionné.

Merci à chacun pour leur implication, leur dévouement lors de cette manifestation.

## Colis de Noël

A l'occasion des Fêtes de Fin d'Année, la Municipalité et les membres du C.C.A.S., pour témoigner leur sympathie à tous les aînés de la commune, ont eu le plaisir de leur offrir un "coffret-cadeau" gourmand et leur ont souhaité

une très bonne et heureuse année 2018 !



## Association des Parents d'élèves de l'Ecole Jean Carette

Dès notre rencontre à la rentrée 2016 nous avons une seule envie.... monter des projets pour les enfants et tisser des liens entre les parents.

Mais nos premiers rassemblements ont été pour l'école. Malgré nos efforts, les effectifs sont restés insuffisants face aux exigences académiques. Pour autant nous avons en parallèle apporté un peu de joie en proposant une fête de Pâques.

La fin d'année scolaire 2017 a été arrosée par une bonne pluie mais les saucisses, jeux et sourires ont encouragé la Compagnie de Tir à l'Arc, Isa'Line Fome et sa zumba, 2 associations de Rieux et le club de judo de Brenouille venus nous présenter leur art.

Le temps d'un été , nous sommes revenus avec plus d'idées.

Nous avons collaboré avec le comité des fêtes lors de la brocante annuelle. Les fonds ont permis d'inclure les CP à la sortie cinéma de Noël.



Nous avons démarré notre deuxième année avec la fête d'Halloween qui a regroupé près de 90 enfants. Quel succès ! Ils sont venus partager bonbons et gâteaux. Après un défilé de lampions nous avons fini par une boom !

Et c'est autour d'une vente de sapins que nous avons souhaité à tous une belle année 2018.

Nos 27 adhérents et les membres du bureau préparent déjà les futures animations ; la chasse aux œufs, Kermesse, et pourquoi pas un concours d'orthographe, galette des rois 2019 ...

Vous pouvez nous suivre sur Facebook, en nous écrivant sur [apejcderieux@gmail.com](mailto:apejcderieux@gmail.com) ou/et par la boîte aux lettres située devant l'école.



## Arbre de Noël municipal de l'école Jean Carette

Pendant que les classes de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 étaient au cinéma de Pont Sainte Maxence voir la projection du film " COCO", les petits Rioliens des classes enfantines ont eu la grande joie de recevoir **le jeudi 21 décembre**, la visite du Père Noël.

A la fin de la représentation du spectacle de marionnettes "Bonshommes de neige" interprété par la Compagnie Pois de Senteur, le Père Noël est arrivé à la salle des fêtes. Quelle surprise pour les tout-petits, leurs yeux se sont écarquillés, les sourires ont fleuri sur leurs visages.

Après avoir chanté, dansé, offert leurs dessins, les enfants ont reçu des mains de l'homme en rouge des cadeaux destinés à chaque classe.

**"Au revoir Père Noël et à l'année prochaine !"**



## La Compagnie d'Arc de Rieux

La Compagnie d'Arc de Rieux est ouverte le mardi de 18h30 à 20h30 et le samedi de 14h00 à 16h00 pour les archers de 1ère et 2ème année, qui sont suivis par deux entraîneurs diplômés par la Fédération Française de Tir à l'Arc.



Les archers confirmés s'entraînent dans ces mêmes créneaux horaires et viennent également à différents moments de la semaine afin d'être performants lors des compétitions. Cette année, neuf de nos archers se sont qualifiés pour le championnat de l'Oise et six archers pour le championnat des Hauts de France à 18 mètres.

## Médaille sportive pour une jeune Riolienne



**Mathilde SIMON**, âgée de 16 ans (à gauche sur la photo) a obtenu une médaille, le 25 février dernier, lors de compétitions de gymnastique à Montataire, et tout récemment arrivée 3ème des Championnats régionaux des Hauts de France.

Cette jeune habitante de Rieux a commencé la gymnastique il y a 5 ans. Elle a rejoint cette année le club *Espérance Municipale de Montataire*, où elle pratique la TeamGym, discipline composée d'un mouvement d'ensemble au sol et d'acrobaties en cascade sur piste rebondissante, mini-trampoline.

Bravo à Mathilde et à l'équipe Championne Interdépartementale !

Les parcours du Cœur

J'aime mon cœur, je participe.

Dimanche 8 Avril 2018 9h > 13h

Fédération Française de Cardiologie

Marche Familiale 5 km  
Randonnée pédestre 10 km  
Balade Familiale VTT 13 km  
VTT Sportif 17 km

Ravitaillement sur place



03 44 70 70 70



Ville de Pont Sainte-Maxence

03 44 53 12 75

**RDV à 9h**  
Départ des activités à 9h30

**ESPACE DANIEL BALAVOINE**  
rue Léon Jouhaux  
à Brenouille

Présence d'une cardiologue,  
d'une diététicienne,  
d'un coach sportif  
pour échanger avec vous

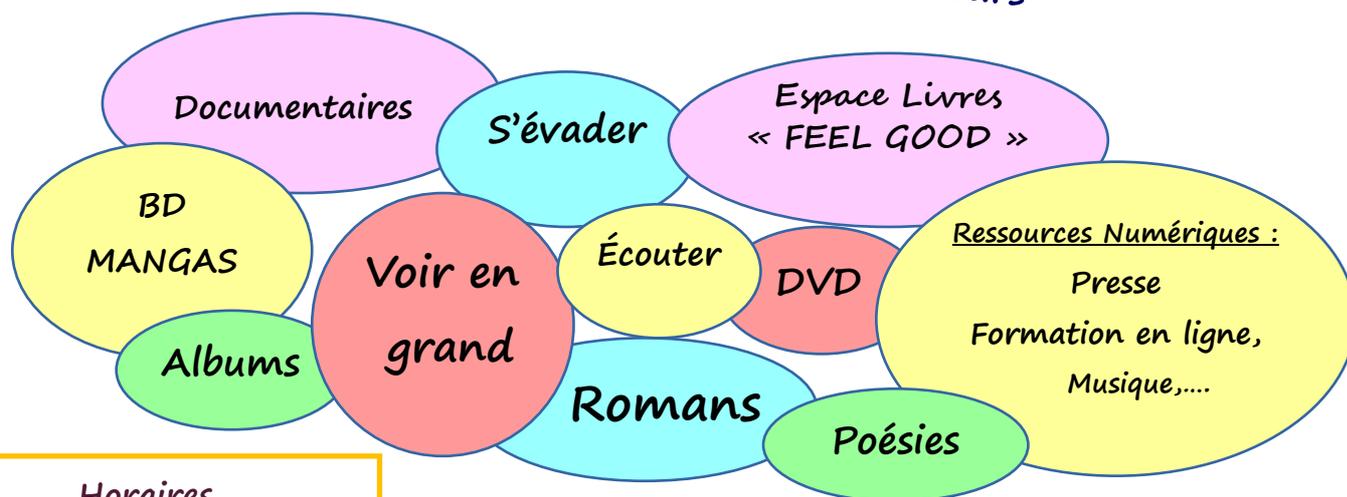


MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE DES RÉGIONS



## Bibliothèque Municipale

"Osez, Rêvez.....Entrez ailleurs"



### Horaires

du Lundi au Vendredi

14 h 00 - 18 h 00

Samedi

9 h 00 - 12 h 00

Bibliothèque : 15 rue Jean Carette 60870 RIEUX

Tél : 03.44.70.72.71

\*Tarif annuel par famille pour un abonnement "livres" : 3,50€

\*Tarif annuel pour un abonnement "livres + DVD+cd" : 8,00€

### Jeux-Concours du printemps des poètes 2018

organisé du 12 Mars au 04 Avril 2018

Deux catégories : ➤ Enfants (7-12 ans)  
➤ Ados et adultes

#### **Inscription et Règlement en bibliothèque aux heures d'ouverture**

Pour vous aider à participer au jeu de piste,  
des livres seront à votre disposition à la bibliothèque.

Remise des prix et verre de l'amitié le vendredi 6 avril 2018.

## Au fil du temps : des actions pour le mieux

Depuis que, le 18 novembre 1793, les titres de féodalité du dernier seigneur de Rieux ont été brûlés, des générations de citoyens ont oeuvré dans le cadre de la commune au développement et à l'amélioration des conditions de vie du village.

Dans les premiers temps, il s'agit d'abord de gérer la commune pendant les temps troublés des guerres de la Révolution et de l'Empire ; puis de régler des conflits de ruralité : affaires de braconnage (en 1803), règlement d'un conflit lié à l'accès des bêtes à l'eau dans l'écart de Cafosse, à la limite d'Angicourt (dans les années 1830).

Cependant, au fil du temps et malgré des moyens limités, correspondant au faible nombre de la population (entre 200 et 250 habitants tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle), des travaux ont été entrepris dans l'intérêt commun, visant à moderniser le village.

La première phase de modernité est liée au raccordement de la commune aux différents réseaux : dès 1847 fut mise en usage la ligne ferroviaire reliant Creil à Compiègne, mais dont la gare de voyageurs de Rieux ne devait être inaugurée qu'en 1873. Par la suite, profitant de l'essor industriel du bassin creillois et de l'industrie locale (l'exploitation de l'eau de source), le conseil municipal envisagea même, entre 1904 et 1912, la construction d'une gare de marchandises pouvant desservir les neuf communes du canton situées entre Creil et Pont-Ste-Maxence. Les habitants étaient si satisfaits de la desserte que fut rapidement oublié un projet préfigurant le STAC (service des transports de l'agglomération creilloise) qui devait relier Thiverny à Rieux, en 1922.

Le transport automobile ne fut toutefois pas oublié : dès 1910, un arrêté municipal fixait la vitesse des automobiles à 12 km/h au maximum (l'équivalent de celle d'un cheval trotant) ; et les années 1934-1937 furent celles du bétonnage d'une partie des routes (chemin de Halage, rue Cuvinot).

Concernant l'électricité, elle n'arriva que tardivement à Rieux : il fallut attendre en 1922 le projet d'une ligne à haute tension entre Méru et Rieux pour que soit installé, en 1925, un transformateur. On put ainsi installer la lumière dans les bâtiments communaux tels que la mairie, l'école, l'église adjacente alors, le bureau de poste et la maison du garde-champêtre. Un « poste public de téléphonie » suivit, en 1931.

L'adduction de l'eau, décidée en 1934, fut faite en 1937 ; en revanche, la distribution du gaz, envisagée dès 1932 dans le cadre d'un projet intercommunal avec Laigneville et Villers-St-Paul, fut annulée en 1937 : il fallut attendre 1986 pour qu'il soit réalisé.



Dans le même temps, la commune s'équipait de services de diverses natures : d'abord, d'une mairie, installée en 1867 dans une partie de la nef désaffectée de l'église, cas peut-être unique en France ; pendant les 75 années précédentes, elle avait occupé la maison du maire, soit très souvent le château des Cirou. L'école communale occupait l'autre partie (elle était depuis 1833 donnée dans le presbytère, une maison insalubre située impasse Labbé démolie en 1907), tandis que le logement des instituteurs était établi à l'étage. De cet environnement, on éloigna le cimetière en 1886 (il jouxtait jusqu'alors l'arrière de l'église) ; mais le monument aux morts fut construit dans ce qui était alors la cour de l'école en 1920. La mairie ne devait déménager qu'en 1937 dans le bâtiment qu'elle occupe toujours, et qui fut rénové et mis aux normes en 2014. L'école l'y suivit la même année, par la création de deux classes et d'un préau, qui fut aménagé ensuite en salle des fêtes.

À proximité de l'ancienne mairie avait été créé en 1911 un bureau de poste et télégraphie (dont 40 % du loyer était payé par la commune) : si le conseil avait alors espéré y adjoindre le téléphone, ce fut en vain à cause du manque d'équipement électrique. Il fallut ainsi attendre 1931 ; en revanche, en 1939 la nouvelle mairie était pourvue du téléphone. Des locaux plus spacieux construits par la commune furent mis en service pour un nouveau bureau de poste, construit en 1974 en Centre Bourg.

Sur le plan sanitaire, un lavoir fut construit en 1908, l'ancien ne suffisant plus ; et la commune finança un rattachement à l'hôpital de Pont-Ste-Maxence en 1912 moyennant subvention.



L'après-guerre, avec le dynamisme démographique qu'il avait suscité, mais aussi l'amélioration des conditions de vie résultant des Trente Glorieuses et d'une aspiration plus forte aux loisirs, fut l'occasion d'une nouvelle phase d'équipements.

Les habitations, d'abord : entre 1958 et 1960 étaient construits par l'OPAC les quarante logements de deux bâtiments HLM (réhabilités en 1986), suivis du lotissement de Plaisance en 1961, accompagnant l'augmentation de la population de 250 habitants (955 rioliens recensés en 1962). Le lotissement communal des Rétaux devait suivre entre 1969 et 1972, puis celui des Coteaux en 1987.

Face à cette augmentation des habitations, avait été créé en 1965 un syndicat pour le ramassage des ordures ménagères, préfigurant la CCPOH (fondée en 1998) ; un autre syndicat fut établi en 1982 pour mutualiser le traitement des eaux usées, trois ans après le début de l'assainissement dans la commune. Dans le but de s'adapter aux besoins d'habitants ayant besoin de moins de place, de maisons sans étage mais souhaitant rester au village, ont été inaugurés en 2010 "la Riolienne" place de l'ancien Jeu d'Arc, puis en 2016 Résidence "des Charmes" rue de l'Avenir (photo d'inauguration) ; enfin, le Plan Local d'Urbanisme, en cours d'achèvement, devrait permettre la création d'un nouvel espace pavillonnaire, déjà avancé et dénommé "les Crêtes Boisées".



La Riolienne



Les Fauvettes et les Mésanges, rue de l'Avenir

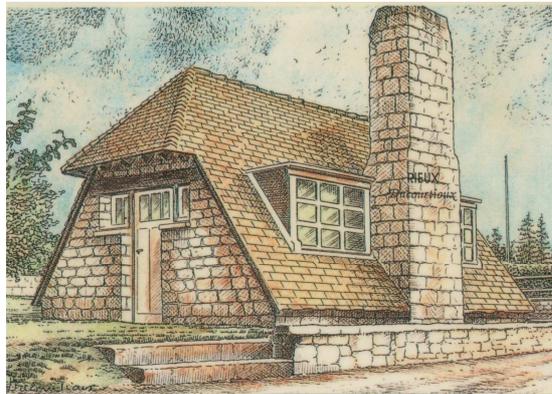


Les besoins sportifs, ensuite : dès 1851 avait été construit le Jeu d'arc ; à la demande des archers, en 1937, un abri avait été construit sur un ancien verger appartenant à la commune. Cet abri (photo ci-dessous) avait été construite par les archers bénévoles et dévoués

*(Ci contre, Jean Carette inaugurant le nouveau jeu d'arc)*

#### Archers bénévoles constructeurs :

Jean Carette, Connétable d'Honneur,  
Louis Lannoye, Connétable,  
Gustave Leteurtre, Capitaine,  
Emile Barbier, Henry Damien,  
Auguste et Alphonse Marchand,  
MM. Capon, Charlet, Gallet, Hénon, Lainé.



Par don de Mme Carette, en 1960 était créé un terrain de sport contigu à la mairie, qui devait permettre la constitution de clubs de football ; en 1985, un court de tennis était construit et un boulodrome aménagé : en 2009, il devait être rénové et augmenté d'un terrain de jeux pour les jeunes enfants, à la place d'un ancien terrain de handball. Cette même année, l'espace vert à l'angle de la rue des marronniers et des bruyères était pourvu d'un parcours de santé.

Les besoins scolaires ayant évolué, il fallut en 1974 agrandir le groupe scolaire de quatre classes, dotées de sanitaires. En 1985, le collège de Brenouille, né d'une volonté intercommunale, ouvrait ses portes. Par ailleurs, la commune a également veillé au développement d'un coeur de village actif, et au maintien des commerces rues Mauguet et Carette, en investissant en 1977 dans un parking place Edmond Roguet, qui a été agrandi en 2007 ; sans négliger l'entretien de la zone de Champraine ou de celle des quais de l'Oise.

Enfin, pour améliorer la desserte de la commune et sa connexion au département, fut construite en 1971 la RD200 (voie industrielle) qui coupait le village en deux. Un tronçon de la rue Joseph-Havy fut donc raccordé au centre-bourg en 1985 par une passerelle, tandis qu'un carrefour relativement dangereux resta longtemps la seule liaison avec la gare et les quais de l'Oise. Aussi, en 2008, l'aménagement d'un échangeur sécurisait les traversées, tandis qu'un tunnel pris en charge par le département assurait la liaison piétonne, le tout étant complété par une passerelle permettant de traverser la voie ferrée en toute sécurité, et d'un parking pour accueillir les véhicules des voyageurs. De manière plus récente, en 2017, des radars pédagogiques ont été installés pour tâcher de lutter contre la vitesse dans la commune, complétant les chicanes et places de parking alternées rue Fanny-Duvivier, établies en 2007.

Ainsi, dans la mesure de ses moyens fournis par l'augmentation de la population et une gestion budgétaire précautionneuse, la commune de Rieux a-t-elle toujours davantage recherché le bien-être de ses habitants, et un développement harmonieux, villageois et de qualité.

## Relais Assistantes Maternelles



Les animatrices du relais assistants maternels organisent chaque mois des ateliers d'éveil. Ils sont à destination des professionnels de l'accueil individuel du territoire, des enfants, des parents employeurs. Gratuits et sans inscription, ils ont lieu le matin salle Henry Notaire - place de la Mairie à Rieux les

***Jeudi 5 avril - Jeudi 19 avril 2018***

Ce sont des temps d'éveil et de socialisation complémentaires aux activités proposées au domicile des professionnels. Parcours moteur, collage, peinture, livres, chansons contribuent à la communication, l'imagination de l'enfant...

Pour tous renseignements, contactez les animatrices du RAM : 03.44.29.48.80

Mail : ram-pole@ccpoh.fr

### **LA CRECHE FAMILIALE RECRUTE**

Devenir assistant maternel agréé à la crèche familiale, c'est l'opportunité de

- travailler chez soi en bénéficiant d'un accompagnement professionnel
- et d'une garantie de salaire

Pôle services intercommunal: 03.44.29.48.80

### **Halte Garderie LES MARSU'PIOTS**

Les congés de printemps de la Halte Garderie itinérante seront

***du lundi 30 avril au vendredi 11 mai 2018***

Vos enfants seront accueillis à nouveau



**le lundi 14 mai 2018**

## Centre de loisirs pour les jeunes

Les centres de loisirs de la C.C.P.O.H. accueillent vos enfants de 3 à 11 ans et de 12 à 18 ans durant les vacances scolaires. Au programme ; activités sportives et manuelles, cuisine, sorties.....

Renseignements et inscriptions :

Pôle Services Intercommunal 1 place Le Châtelier BP 40256 - 60722 Pont Sainte Maxence



### **Un point relais à Rieux**

Les services proposés par le bar-tabac L'e-rhony, rue Jean-Carette, se sont encore étoffés !

L'établissement, dirigé par Aurélien Bauduin, en plus de son commerce habituel, proposait déjà depuis 2015 la vente de billets de train, en substitution du bureau de gare, fermé.

Voici maintenant qu'il est un point-relais pour les colis, permettant que ceux-ci ne repartent en centre de tri. Cette nouvelle corde à son arc est donc un avantage pour tous !

Pour mémoire : il est ouvert tous les jours, sauf le mercredi de 6h15 à 14h et de 16 h à 20 h ou le dimanche jusqu'à 12 h





Le Gouvernement a mis en place le **CHEQUE ENERGIE** pour aider les ménages en situation de précarité à payer leurs factures d'énergie, quel que soit leur mode de chauffage.

L'administration fiscale établit la liste des bénéficiaires en fonction de 2 critères :

- Le revenu fiscal de référence du ménage déclaré chaque année
- La composition du ménage

**Le chèque Energie**, dont le montant s'échelonne de 48€ à 227€, est envoyé automatiquement par voie postale aux personnes éligibles.

Il permet de régler les dépenses d'énergie : électricité, gaz naturel, chaleur, gaz de pétrole liquéfié, fioul domestique, bois, biomasse ou autres combustibles destinés au chauffage ou à la production d'eau chaude. Il suffit de le remettre au fournisseur d'énergie. Il est également possible de l'utiliser en ligne sur le portail [www.chequeenergie.gouv.fr](http://www.chequeenergie.gouv.fr)

Le chèque Energie pourra également être utilisé pour financer des travaux d'efficacité énergétique.

***Pour tout renseignement sur l'éligibilité et les conditions d'utilisation du chèque Energie :***  
***[www.chequeenergie.gouv.fr](http://www.chequeenergie.gouv.fr) ou 0 805 204 805 (service et appel gratuits)***

## Location de la Salle des Fêtes

La salle des Fêtes municipale est louée pour les habitants de Rieux. Toute demande de réservation doit se faire par écrit auprès de la Mairie. Le tarif de la location pour le week end est de 450 euros. Il est possible de louer de la vaisselle (couverts, assiettes, verres, tasses : 1,20 € / personne).

La salle dispose d'une cuisine avec four pour réchauffer les plats et 2 grands réfrigérateurs.

Un dossier de réservation vous est adressé et sera définitivement enregistré à réception du dossier complet.

Renseignements auprès du secrétariat de mairie : 03.44.70.72.72

## Fin de l'opération collecte de bouchons

Nous vous informons que l'association *Entr'Aide Samu Social Oise* a pris la décision d'arrêter la récupération des bouchons en plastique.

Cette opération a eu un bilan plutôt positif mais des contraintes financières, l'arrêt de la récupération des bouchons par une société située à proximité des locaux de l'association ainsi que des difficultés à trouver de nouveaux bénévoles ont conduit à cette prise de position.





## 2018, année de la tarification incitative ! Ordures Ménagères

Engagée depuis 2010 dans la réduction des déchets, la CCPOH, qui regroupe 17 communes et dont nous sommes adhérents, a décidé de mettre en place **la tarification incitative** à compter de janvier 2018. L'objectif est de continuer les efforts pour la réduction des déchets de manière à limiter l'impact sur l'environnement, à économiser les ressources naturelles et à maîtriser les coûts croissants de la gestion des déchets.

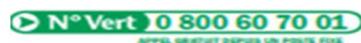
Jusqu'à présent, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) était basée sur la seule valeur locative de votre habitation et appelée sur la Taxe Foncière. Avec ce nouveau dispositif, chaque foyer paiera en fonction du volume réel de déchets produits. Le nombre de présentations du bac servira de base à l'établissement de la facture.

**Vous êtes donc encouragé à réduire vos déchets et à mieux les trier.**

Sur la taxe foncière de l'année 2019, la TEOM Incitative sera composée :

- **D'une partie fixe**, qui reste calculée sur le foncier bâti ;
- **D'une partie variable**, qui dépendra du **nombre de levées de votre poubelle grise comptabilisées en 2018** (déterminé grâce à la puce dont votre bac est équipé). Le poids des déchets contenu dans le bac n'aura pas d'incidence sur le calcul.

Votre bac est adapté à votre foyer. Si tel n'est pas le cas, vous pouvez prendre contact au



**Vous êtes acteur de votre production de déchets et vous pouvez agir sur votre facture !**

Pensez donc à :

- **Trier** tout ce qui est recyclable
- **Composter** vos déchets de cuisine et de jardin
- **Réduire** le gaspillage alimentaire
- **Rapporter** en recyclerie ou déchetterie les encombrants et électroménagers qui peuvent être réutilisés ou non.

### Collecte des déchets verts

La collecte des déchets démarre à Rieux le **jeudi 26 avril jusqu'au jeudi 25 octobre 2018, avec une interruption pour l'été du 9 juillet au 12 août 2018.**

AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE
Jeudi 26	Jeudi 10	Jeudi 7	Jeudi 5	Jeudi 16	Jeudi 13	Jeudi 11
	Jeudi 24	Jeudi 21		Jeudi 30	Jeudi 27	Jeudi 25

Pour rappel, le sac doit être facilement transportable et ne doit pas excéder 1 m<sup>3</sup>. Les sacs transparents sont réutilisables et disponibles en mairie.



## Démarches dématérialisées : quels sont les nouveaux moyens pour réaliser votre démarche ?

Les procédures de délivrance des titres sont désormais dématérialisées. De nombreuses démarches administratives peuvent, dès à présent, être effectuées sur Internet, 24h/24 et 7 j/7.

Cette évolution s'inscrit dans le cadre du Plan Préfecture Nouvelle Génération (PPNG) qui prévoit la mise en place progressive de télé-procédures et la création de Centres d'Expertise et de Ressources des Titres (CERT) chargés de traiter plus rapidement les demandes et de lutter plus efficacement contre les fraudes.

*Aussi, il est mis à votre disposition différents moyens pour vous aider dans votre démarche :*

- **Sites internet**

Où vous pourrez accéder aux démarches notamment cartes grises, permis de conduire, carte d'identité et passeport :

- <http://www.demarches.interieur.gouv.fr>
- <http://www.ants.gouv.fr>
- <http://www.service-public.fr>
- <http://permisdeconduire.ants.gouv.fr>
- <http://www.immatriculation.ants.gouv.fr>

- **Serveur vocal interactif (SVI) d'informations**

Qui vous indique les sites ou lieux où vous pourrez trouver la réponse à vos questions.

Si vous n'obtenez aucune réponse à vos questions, vous pourrez être mis en relation avec un conseiller téléphonique de l'ANTS qui assurera l'aide uniquement sur les certificats d'immatriculation des véhicules et les permis de conduire.

- **Point numérique**

La préfecture et les sous-préfectures mettent à votre disposition à l'accueil un point numérique (micro-ordinateur avec accès aux sites ci-dessus) pour vous aider dans vos démarches. Un agent pourra, le cas échéant, vous guider dans vos démarches.

Préfecture de l'Oise	Sous-préfecture de Clermont	Sous-préfecture de Compiègne
4, avenue de l'Europe 60000 Beauvais	6, rue Georges Fleury 60600 Clermont	21, rue Eugène Jacquet 60300 Compiègne

Sous-préfecture de Senlis	Sous-préfecture de Senlis -Antenne de Creil
3, place Gérard de Nerval 60200 Senlis	11, Place du Faubourg 60100 Creil

## Consultations juridiques

Les Avocats du barreau de Beauvais seront présents à la mairie de TILLE les 7 avril, 15 septembre et 24 novembre 2018, de 9 heures à 12 heures, afin d'assurer des consultations juridiques bénévolement.

## Pour tout renseignement :

Ordre des Avocats

Palais de Justice

20 bd Saint Jean 60000 BEAUVAIS

Tél. : 03.44.45.61.21



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Un voyage à l'horizon ? Commandez dès aujourd'hui votre Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM)

Vacances, séjours linguistiques, déplacements professionnels... Quelle que soit la raison de votre déplacement en Europe, n'oubliez pas de **commander au moins 15 jours avant votre départ votre CEAM**, depuis votre compte ameli.

#### Comment gagnez du temps ?

- 1 - Connectez-vous à votre compte et choisissez la rubrique « mes démarches » puis « Commander une CEAM »
- 2 - Indiquez la date de votre départ
- 3 - Validez

Vous recevrez votre CEAM par courrier directement à votre domicile. Si la date de départ est inférieure à 15 jours, le service vous propose de télécharger un certificat provisoire valable 3 mois (à votre retour de voyage, vous trouverez votre CEAM dans votre boîte aux lettres).

**Valable 2 ans**, la CEAM permet de prendre en charge vos soins médicaux au cours de votre séjour. Tous les membres de la famille doivent en posséder une, y compris les enfants de moins de 16 ans.

**Pratique !** Vous pouvez également la commander depuis l'application ameli pour smartphone et tablette, disponible sur l'[App Store](#) et [Google Play](#).

**Le saviez-vous ?** En cas d'oubli de votre CEAM physique, présentez votre CEAM digitalisée, depuis votre smartphone, aux professionnels de santé consultés !

**La commande la CEAM en ligne...** une démarche efficace puisque dans l'Oise, vous êtes déjà 7 personnes sur 10 à la commander depuis votre compte ameli !

**Vous n'avez pas encore de compte ameli ?** Connectez-vous sur [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

## Le service Portage repas à domicile de la CCPOH livre des plateaux repas et assure un lien social.

Ce service est ouvert à toutes personnes résidant sur le territoire de la Communauté de Communes et remplissant au moins l'une des conditions suivantes :

- > Avoir plus de 65 ans
- > Être malade
- > Être handicapé
- > Sortir de l'hôpital
- > Être titulaire d'une carte d'invalidité



**6,50€**  
le repas

Conception et validation: service communication de la CCPOH - Mars 2017

**PÔLE SERVICES PORTAGE DE REPAS À DOMICILE**

Pays d'Oise et d'Halatte  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



**Pôle services intercommunal**  
1 Place le Châtelier - BP 40256  
60722 Pont-Sainte-Maxence  
Tél : 03 44 29 48 80  
Mail : [poleservices@ccpoh.fr](mailto:poleservices@ccpoh.fr)



## *Ils sont venus au monde : Bienvenue !*

Adam TAHIR, né le 17 janvier 2017	Maïleen BAKOUMASSE, née le 15 août 2017
Marthe CARTIER, née le 20 février 2017	Thiméo PEREIRA FURTADO, né le 17 août 2017
Victoria BRIAL, née le 15 mars 2017	Julia DELETOILLE, née le 3 septembre 2017
Djibril BOUKHARI, né le 14 avril 2017	Nina DELETOILLE, née le 3 septembre 2017
Clarence VIVIES BOYER, né le 3 mai 2017	Axel MOREL, né le 18 septembre 2017
Elora SALOMÉ, née le 19 mai 2017	Mila LEON, née le 22 septembre 2017
Julia DA SILVA RODRIGUES, née le 16 juin 2017	Izhak LEMAIRE, né le 5 octobre 2017
Amélia VAILLANT, née le 30 juin 2017	Enzo LIENNARD, né le 27 novembre 2017
Alice DUPONT, née le 22 juillet 2017	Maïlane LECERF, née le 21 décembre 2017



## *Ils se sont mariés : Tous nos vœux de bonheur*

Olivier MOITY et Sylvie KLOSS, le 8 avril 2017  
Vincent TABORET et Marine BALAVOINE BLAIRET le 6 mai 2017  
Thierry LAURENT et Nathalie THIEBAUT, 17 juin 2017  
Richard BERTRAND et Isabelle PIROG, le 8 juillet 2017  
Alexandre LADRA et Laurène BALAVOINE BLAIRET, le 26 août 2017  
Aurélien ROGEAU et Céline GALLIEN, le 26 août 2017  
Philippe THONG-CHANE et Emilie CASSOU le 14 septembre 2017  
Benoit BOSCHETTI et Angeline HÉLIN, le 16 septembre 2017  
Pascal GALLEBY et Johanna FÉRE le 30 décembre 2017



## *Ils nous ont quittés : ne les oublions pas*

Alain GONZELAN, le 7 janvier	Hachemi BOUKHARI, le 6 septembre
Lucienne JOURDAIN veuve BUCQUET, le 29 janvier	Zohra BOUSSAÂDA, le 26 septembre
Solange SCHAEFFER veuve HOUSSART, le 12 février	Georges LEFEBVRE, le 12 novembre
Françoise COCU épouse TALLON, le 22 février	André LESBROS, le 17 novembre
André EECKHAUT, le 31 mars	Bertrand JEANMICHEL, le 21 novembre
Hélène NOWAK veuve WALCZAK, le 7 avril	Michel LENGRAND, le 24 novembre
Jacques DARNAULT, le 7 mai	Roland BILLAUX, le 25 novembre
André LEMIRE, le 10 mai	Jean DUDZIK, le 2 décembre
Gérard LEFEUVRE, le 15 mai	Isabelle LE VOURC'H épouse SAROUILLE, le 19 décembre
Robert HERBET, le 29 août	Odette ENGEL veuve TONDELLIER, le 20 décembre



## **MAIRIE de RIEUX**

**15 rue Jean Carette - BP 40027 - 60871 Rieux Cedex**

**Tél. : 03 44 70 72 72 - fax : 03 44 70 72 73**

### **Ouverture au public :**

**Lundi-mardi-jeudi-vendredi de 14h30 à 17h30**

**Mercredi de 10h00 à 11h30**

**1er samedi du mois de 9h30 à 11h30**

**email : [mairie.de.rioux@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.rioux@wanadoo.fr)**

**web : <http://mairie-rioux.fr>**

## **La Gazette Riolienne - Informations de publication**

**Initiateur, responsable de publication : Denise SCHROBILTGEN, Maire**

**Rédacteurs : I. Bertrand, E. Damien, V. Leboyer, M. Mouilleseaux et les associations**

**Conception graphique et réalisation : G. Charlet et le service administratif de la mairie de Rieux**